

Le 29 décembre 1770 – Desroches au ministre

Un document des Archives départementales du Finistère à Brest, cote 1E 440
Contrairement à ce qu'il écrit ici, Desroches ne quittera l'île Bourbon que le 31 décembre.

Copie de la lettre particulière écrite par M. le Ch. Desroches
à M. le Duc de Praslin de l'île de Bourbon le 29 décembre 1770

Monseigneur,

On vient de m'assurer que le même esprit qui a animé M. de Verdière fomente violement pour attaquer criminellement le Sr Limas et ses adhérents. Cependant le Conseil eut, il y a environ 6 mois, la déférence de me sacrifier son ressentiment, et me pria de vous demander justice de cet homme qui en effet passe pour un mauvais sujet. Je vous parlai avec éloge de la conduite du Conseil dans cette occasion ; mais je pense qu'il s'écarterait de la modération qu'il s'est prescrit et qui seule peut lui faire honneur, s'il allait réchauffer cette affaire avant d'avoir reçu vos ordres.

On dit aussi, Monseigneur, qu'il va s'allumer un procès contre Messieurs les Comtes de Rostaing et de Latour que vous protégez, qui méritent bien l'intérêt que vous avez la bonté de prendre en eux. Cependant le Sr Hermans dont jusqu'ici j'ai fait grand cas, m'a promis de ne pas plaider, et je perdrais beaucoup de l'opinion que j'ai de lui, s'il saisisait pour manquer à sa parole, l'occasion de mon absence, et des troubles suscités à l'Isle de France. Ce serait se prévaloir d'une manière qui ne serait pas louable, de l'animosité contre les militaires et contre les gens de condition que le Conseil a toujours professé dans les temps passés, et qu'il semble adopter plus que jamais.

On vient de me dire encore que le Conseil médite quelque chose contre M. le Baron de St Mart. Cependant je crois sa conduite digne des plus grands éloges. Pour celui-ci il me représentait par l'absence de M. de Steinaver [Steinauer] et de M. de Lamotte, lorsqu'il a agi ainsi. C'est mon affaire, et je la suivrai avec dignité ; j'y mettrai d'autant plus d'intérêt que M. de St Mart ne m'aimant pas, je lui dois plus d'appareil de justice.

Je suis pénétré de douleur, Monseigneur, de voir que tout ceci va vous faire de la peine. Mais je vous supplie d'être tranquille, j'ai du courage, de la force, je ne perds pas la tête, et je saurai rassembler toutes mes ressources pour assurer le respect dû à l'autorité et à la gloire de votre ministère. D'ailleurs tout ceci n'est peut-être pas vrai. Si malheureusement les choses en sont là, j'y remédierai. Peut-être vous dépêcherai-je une corvette, peut-être vous enverrai-je des coupables, peut-être (et Dieu le veuille) vous annoncerai-je que tout est calme.

Je pars ce soir pour l'Isle de France.

Je suis etc.

Signé Le Ch. Desroches

* * *